

VIVARPÈGE

N°3

- > NOUVEAUTÉS
- > ADHÉSIONS-COTISATIONS
- > ARPÈGE-CUP 2016
PRÉPROGRAMME
ET INSCRIPTIONS
- > EQUIPEMENTS DE SÉCURITÉ



BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES
PASSIONNÉS D'ARPÈGE - APA

PRINTEMPS 2016

VIVARPÈGE N°3

BULLETIN DE L'ASSOCIATION
DES PASSIONNÉS D'ARPÈGE - APA

PRINTEMPS 2016

Arpégiste un jour ... Arpégiste toujours.



BIENVENUE DANS LE MONDE DES *ARPÈGE*

Le mot du Président.

L'Association des Passionnés d'Arpège, voilier mythique des années 1960-70, compte aujourd'hui plus de 200 bateaux répertoriés et je vous invite à prendre connaissance de nos motivations dans un encart en dernière page.

L'APA reste à votre écoute et reste dynamique grâce à vos adhésions et à la participation de certains Arpégistes à la vie de l'APA avec une mention toute particulière à Caroline Gaudy skipper de l'Arpège *Silhouette* qui vient de nous concocter un nouveau site internet. Nous nous efforcerons également de développer ce genre de bulletin d'information qui, sous forme d'un document pdf peut être diffusé par e-mail à notre fichier en restant imprimable par vos soins.

En page 3 vous trouverez le document « **adhésion-appel de cotisation** » que vous voudrez bien nous retourner complété rapidement.

Depuis 2010, l'Arpège est admis dans le club très fermé des Yachts classiques et peut ainsi participer à toutes les épreuves du "Challenge Classique Manche-Atlantique" sous l'égide du Yacht Club Classique - YCC. Une de ces régates aura lieu cette année en baie de La Baule organisée par le YCLB - Yacht Club de La Baule : les « Voiles de Légende - Trophée Gavottes » du 4 au 7 août. Les Arpégistes qui le souhaitent pourrons y participer.

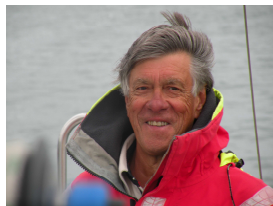
A partir du 7 août et pour les 8 et 9 août 2016, nous vous attendons nombreux pour notre 27e rassemblement « Arpège-Cup » au port du Pouliguen où nous serons accueillis également par le Yacht Club de La Baule.

En page 3 vous trouverez le document « **Bulletin d'inscription au 27e rassemblement des *Arpège*** » que vous voudrez bien nous retourner complété rapidement.

Ce Grand Rassemblement annuel est, pour chaque propriétaire d'Arpège, l'occasion de rencontrer d'autres propriétaires et d'échanger idées, trucs et astuces pour maintenir les bateaux dans leur plus bel état. L'affiche 2016 vous est présentée en couverture.

J'espère avoir le plaisir de vous rencontrer lors de notre prochain rassemblement et dans cette attente, je vous transmets, cher ami, l'expression de mes salutations salées et marines.

Philippe Bertheuil
Président de l'A.P.A.



VIVARPÈGE © est le nom du bulletin de l'Association des Passionnés d'Arpège. Il est distribué gratuitement à ses adhérents.
Responsable de la publication : Philippe Bertheuil président de l'association
Conception et rédaction : Pol Le Mélinier, équipier *Harmony Again*.
A.P.A. - Association Loi de 1901 - J.O. du 08/08/2009 - R.N.A. W561001053 - Lorient.



PRÉPROGRAMME ARPÈGE-CUP 2016

Organisation APA avec le concours du
Yacht Club de La Baule - YCLB.

Dimanche 7 août

Attention : accès au port du Pouliguen entre 18h et 23h.

Accueil des participants qui rejoindront la flotte des Arpèges déjà sur place pour les « Voiles de Légende », régularisations des cotisations à l'APA (38 € pour l'année 2016) pour ceux qui ne seraient pas à jour et inscriptions des équipages aux régates pour les amateurs.

19h30 Concours de cuisine sur les pontons
20h30 Pot d'accueil au Club house du YCLB.

Lundi 8 août

Petit déjeuner au club-house.

10h00 sortie du port

10h30 mise à disposition du Comité de course pour une régata, « d'échauffement »

Pique-nique au mouillage devant les îles des Evens, suivi d'un parcours côtier.

18h30 retour au port..

A 20h00, au club house, grande soirée des équipages avec repas festif et remise des prix.

Mardi 9 août

Petit déjeuner au club-house.

9h30 sortie du port.

Rallye en flottille vers l'île Dumet et pique-nique au mouillage devant l'île si la météo le permet.

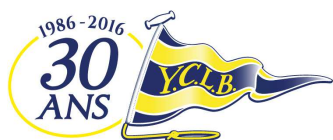
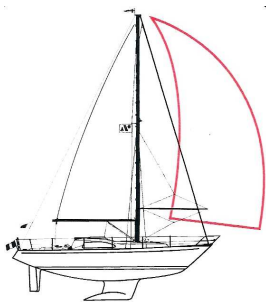
16h00 dispersion de la flotte.

Si retour au Pouliguen, l'accès au port devra se faire entre 19h et 23h.

Je suis fan de l'Arpège et j'apporte mon soutien à l'Association des Passionnés d'Arpège en demandant ou en renouvelant mon adhésion à l'aide du document ci-joint que j'expédie complété et signé, accompagné de mon chèque de règlement libellé à l'ordre de l'association, à l'adresse de :

Caroline Gaudy
7 bis, rue du Havre
17000 La Rochelle

Je recevrai un pavillon de l'APA que je hisserai avec fierté bien haut au mât de mon Arpège et mon code d'accès à certaines rubriques du nouveau site internet de l'APA.



CONDITIONS FINANCIÈRES :

- Inscription par Arpège : 30,00 €.
- Repas : 25,00 € par adulte et 12,00 € par enfant < 13 ans comprenant le dîner des équipages le lundi soir et les petits déjeuners du lundi et du mardi matin.
- Gratuité pour la place de port pour deux nuitées les dimanche 7 et lundi 8 août.

> ADHÉSION - APPEL DE COTISATION 2016

Je demande :

- ma première adhésion** ou **le renouvellement de mon adhésion à : L'ASSOCIATION DES PASSIONNÉS D'ARPEGE- A.P.A.,**
pour l'année civile 2016, en tant que :
 - Propriétaire de l'Arpège décrit ci-dessous : **38,00 €**
 - Sympathisant : **20,00 €**

> MES COORDONNÉES

Nom et prénom
 Adresse
 Ville et code postal
 Adresse mail
 Téléphone mobile

> CARACTÉRISTIQUES DE MON ARPÈGE

Nom du bateau
 Mouillage habituel
 Année de construction N° de série
 Numéro de voile
 Longueur coque [] 9,00m (tableau droit) [] 9,25m (tableau inversé)
 Tirant d'eau [] 1,35m (ancien PTE) [] 1,35m (Mk. I)
 [] 1,50m (ancien GTE) [] 1.65m (Mk. II)
 Génois [] sur enrouleur [] endrillé
 Hélice moteur [] fixe [] pliante

> INSCRIPTION A LA 27^e ARPÈGE-CUP

Je confirme

- mon inscription** au 27^e Rassemblement des Arpège « Arpège-Cup » qui aura lieu au Pouliguen en baie de La Baule, les 7, 8 et 9 août 2016.

Je joins à ce document complété le règlement de l'inscription de mon Arpège soit 30 euros, par chèque, à l'ordre de l'APA. (La participation est réservée aux adhérents de l'APA cotisation de 38,00 € pour l'année 2016).

J'ai également pris connaissance des « observations » et des « conditions financières » mentionnées sur ce document.

Mes coordonnées et les caractéristiques de mon Arpège sont mentionnées ci-dessus.

Mes prévisions :

- Jour d'arrivée au port du Pouliguen le
- Participation aux Voiles de Légende OUI NON NE SAIT PAS
- Nombre de personnes prévues pour le dîner des équipages de l'APA.

Fait à , le
 Commentaires : Signature

OBSERVATIONS : pour les régatiers, prévoir licence FFV et certificat médical d'aptitude à la pratique de la voile en compétition obligatoires pour chaque membre d'équipage participant (Il est possible de prendre les licences sur place) vous permettant de remplir correctement le bulletin d'inscription aux régates auprès de l'organisateur dès votre arrivée. Vous devez également être en mesure de présenter l'acte de francisation et une attestation d'assurance mentionnant la couverture « régates ».

LE 26^e RASSEMBLEMENT DES *ARPÈGE* A SAINT-MARTIN DE RÉ.

Aperçu.

Pour cette 26^e ARPEGE-CUP, nous avons fait un choix inhabituel de date -septembre au lieu d'août- et de lieu en nous rapprochant de nos amis de La Rochelle et de Rochefort. D'après vos commentaires, ce fut un grand succès en nombre de participants, en échanges très amicaux et en qualité d'organisation et d'accueil du Cercle de la Voile Martinais qui nous recevait.

Voici quelques images de l'événement.

Un dossier plus complet agrémenté d'un beau diaporama est

accessible sur le site internet de l'APA à la rubrique >L'association >nos rassemblements».

Merci à vous tous pour votre enthousiasme, au président du « Cercle de la Voile Martinais » pour l'accueil très convivial et à Bertrand Chéret et « La Cible Voile » pour l'organisation des régates.



Une Arpège-Cup en Ré majeur.

Contribution de Fabrice Cathala, skipper de *Musica*.

« On connaît la musique ! Tous les ans à l'invitation de l'APA, les Arpèges refont leur gamme à la fin de l'été. Cela dure depuis 26 ans... depuis que Michel Goubault, notre commodore, a eu l'idée de créer l'association des propriétaires d'Arpège, en 1989.

Pour le 26^e anniversaire, le président Philippe Bertheuil nous a tous bluffés en nous proposant une Arpège-Cup en Ré majeur.

On connaît la musique : Ré, Fa #, La (l'arpège de Ré !)... et l'on se rend vite compte que notre instrument nous porte vers le Pertuis Breton. Des « Arpège » en septembre à l'Île de Ré ! Personne n'y croyait ou presque ! Et pourtant nous avons vécu un merveilleux rassemblement.

Le Port de Saint-Martin en Ré est un site exceptionnel, riche de plusieurs ouvrages fortifiés conçus par Vauban et inscrit par l'Unesco sur la liste du patrimoine mondial de l'Humanité. Y arriver par la mer est un pur moment de bonheur, avant de retrouver des « silhouettes » bien connues dans le bassin à flot : Aquatinte II, Aquilon, Dame de Crac'h, Haig, Iona, Musica, Papijak, Silhouette, Twin 1, Valhalla... sans oublier le régional de l'étape : Polyphène....

Après les retrouvailles et les embrassades, les choses sérieuses peuvent continuer sous la houlette de Guy Mallet, président du CNM (Cercle Nautique Martinais), au ton gouailleur et aux yeux bleus étincelants. Pot d'accueil, briefing, tralalas d'honneur pour nos hôtes, chant des Arpège entonné par le président et repris en chœur... On connaît la musique : « Partons la mer est belle »... « Guidons notre nacelle » ! Tout est prêt, le lendemain, au petit jour.

Une nouvelle fois, nous sommes bénis des dieux : du vent, du soleil, un petit grain pour nous rafraîchir, et de belles joutes navales sur

des parcours préparés par un maître arpégiste, Bertrand Chéret en personne fidèle d'entre les fidèles, aux côtés de Michel Dufour dès l'origine, pour la conception de l'Arpège. C'est aussi un fin régatier qui connaît les plans d'eau rochelais et alentours comme personne. On ne pouvait rêver meilleur commissaire de course.

Vous connaissez la formule : « à la fin c'est toujours Haig qui gagne ! » L'étape rétaise n'a pas échappé à la règle... Pourtant Aquatinte II et Twin 1 méritent aussi des tralalas d'honneur.

Dans la première manche, Aquatinte II, hélice accrochée dans une bouée d'amarrage, part avec 20 minutes de retard sur la flotte, pour finalement passer la ligne d'arrivée en premier.

Dans la seconde manche, Twin 1 choisit une option côtière de toute beauté lui permettant de se maintenir en tête pendant les trois quarts de la course... Mais comme l'an dernier le Trophée est revenu à Pierre Charcosset et ses équipiers.

Coup de chapeau aussi à Papijak, merveilleusement restauré, d'un vert éclatant, toujours aussi véloce, désigné Trophée du plus bel Arpège 2015.

Pour la soirée de gala, Philippe Bertheuil et Guy Mallet avaient fait le plein d'anecdotes pour agrémenter un banquet paëlla, comme toujours dignement arrosé. Une fois le bouclier des Arpège (chacun son Brennus !) remis aux vainqueurs, la fête n'était pour autant pas terminée. En effet, Guy Mallet nous avait concocté une sortie dégustation d'huitres de l'île de Ré pour le dimanche à midi. Un régal, pour tous les amateurs de crustacés.

Un grand merci pour ces instants de bonheur partagés. Rendez-vous est déjà pris pour un 27^e rassemblement d'Arpège de Légende, en août 2016, à La Baule ».

SOUVENIRS ...
SOUVENIRS
2015

ARPEGE-CUP 2015

CLASSEMENT GÉNÉRAL (2 courses retenues)

- 1 - Haig - Pierre Charcosset
- 2 - Twin I - Pierre Loreau
- 3 - Aquatinte II - Christian Moreau
- 4 - Papijak - Bertrand Leparmentier
- 5 - Musica - Fabrice Cathala
- 6 - Dame de Crac'h - François Joly
- 7 - Aquilon - Olivier Joly
- 8 - Silhouette - Caroline Gaudy
- 9 - Valhalla - Bernard Le Pemp
- 10 - Polyphène - Alain Tasteyre
- 11 - Iona - Yves Leroux





ARPEGE-CUP 2015

Pêle-mêle



ARPEGE-CUP 2015

PARTICIPANTS

(Numéros des cagnards)

- 10 - Silhouette
- 11 - Haïg
- 12 - Polyphène
- 15 - Valhalla
- 17 - Aquatinte II
- 18 - Dame de Crac'h
- 19 - Iona
- 21 - Papijak
- 22 - Aquilon
- 23 - Musica
- 24 - Twin I



ARPEGE-CUP 2015

Pêlé-mêlé



Les conseils des sauveteurs en mer

Adaptez le matériel de sécurité embarqué à la navigation pratiquée. Le matériel prescrit par la réglementation constitue bien souvent le minimum requis. Dans tous les cas, embarquez systématiquement le matériel complémentaire suivant :

- une VHF, de préférence optez pour une VHF ASN ;
- un couteau et un minimum d'outils appropriés à votre bateau ;
- une paire de gants pour éviter de vous brûler si le déclenchement de feux à main et/ail nécessaire ;
- une montre ;
- une boîte de pièces de rechange, dont un filtre à carburant, des ampoules électriques ;
- des batteries supplémentaires pour faire fonctionner les accessoires tels que votre radio portative, votre lampe de poche et vos appareils de navigation portatifs ;
- pour les navires pour lequel il est exigé, un coupe-circuit de rechange ;
- une couverture de survie isothermique ;
- une gaffe.

Toutes les personnes à bord doivent connaître le fonctionnement et le lieu de stockage des équipements de sécurité.

Brassières et gilets de sauvetage ne sont utiles que s'ils sont portés.

Aujourd'hui facile à stocker, léger à porter, le gilet gonflable est un équipement essentiel pour votre sécurité en mer. Portez-le et faites le porter systématiquement dès que vous êtes sur l'eau et en particulier sur les annexes. Équipez-le systématiquement d'une sous-cutale.

Le marché offre un large éventail de matériel adapté à la pratique de différents loisirs nautiques.

- Vérifiez bien qu'il est conforme à la réglementation.
- Assurez-vous périodiquement de son bon entretien.
- Ne le stockez pas au soleil et, après chaque utilisation, rincez-le à l'eau claire et laissez-le sécher.

www.snsm.org

EQUIPEMENTS DE SÉCURITÉ

La responsabilité du chef de bord.

C'est le moment ! A la préparation de votre Arpège pour la nouvelle saison, faites un contrôle strict de vos équipements de sécurité; on parle beaucoup de « la responsabilité du chef de bord ». Voici quelques extraits de textes émanant du site www.mer.gouv.fr, ainsi que les conseils des sauveteurs en mer SNSM.

Direction générale
des Infrastructures,
des Transports
et de la Mer

Novembre 2015

L'équipement de sécurité des navires de plaisance.

La division 240 est applicable à tous les navires de plaisance à usage personnel ou de formation, de longueur de coque inférieure à 24 mètres. Elle évolue, une nouvelle zone de navigation semi-hauturière est créée.

Un matériel de sécurité adapté à la navigation pratiquée

Basique	Jusqu'à 2 milles d'un abri*
Côtier	Jusqu'à 6 milles d'un abri*
Semi-hauturier	Entre 6 et 60 milles d'un abri*
Hauturier	Au-delà de 60 milles d'un abri*

***Abri** : Endroit de la côte où tout engin, embarcation ou navire et son équipage peuvent se mettre en sécurité en mouillant, atterrissant ou accostant et en repartir sans assistance. Cette notion tient compte des conditions météorologiques du moment ainsi que des caractéristiques de l'engin, de l'embarcation ou du navire.

Cas particulier : les annexes, embarcations utilisées à des fins de servitude à partir d'un navire porteur, ne peuvent s'éloigner à plus de 300 mètres d'un abri. Le navire porteur est considéré comme un abri. Néanmoins, à plus de 300 mètres de la côte, il faut embarquer un moyen de repérage lumineux ainsi qu'un équipement individuel de flottabilité par personne.

Limite d'utilisation du navire

Le choix de la distance de navigation par rapport à un abri est laissé à l'initiative du chef de bord. Il dispose pour cela de la catégorie de conception du navire.

Modernisation de la réglementation

Le chef de bord choisit l'option la plus adaptée parmi les équipements suivants.

① Équipement individuel de flottabilité (EIF)

Le niveau de performance est exprimé en newtons. La norme doit être NF-EN 12402 ou norme équivalente. L'équipement doit être adapté à la morphologie de l'utilisateur et répondre aux caractéristiques suivantes :

- 50 newtons au moins (aide à la flottabilité) pour une navigation jusqu'à 2 milles d'un abri ;
- 100 newtons au moins (gilet de sauvetage) pour une navigation jusqu'à 6 milles d'un abri ;
- 150 newtons au moins (gilet de sauvetage) pour une navigation toutes zones ;
- 100 newtons au moins (gilet de sauvetage) pour les enfants de 30 kg maximum quelle que soit la distance d'éloignement d'un abri.

Ces équipements sont approuvés ② ou marqués CE.

■ Combinaison de protection

Cet équipement se substitue à l'EIF s'il est porté en permanence. Il protège le torse et l'abdomen. Il présente une flottabilité positive jusqu'à 2 milles d'un abri et de 50 newtons jusqu'à 6 milles d'un abri.

② Dispositif lumineux Pour être secouru il faut être vu

Une lampe torche étanche ou moyen lumineux individuel (type lampe Flash ou cyalume) d'une autonomie minimale de 6 heures et assujéti à chaque individuel équipement de flottabilité.

③ Annuaire des marées

Pour une navigation en basique et côtier, il suffit d'avoir un moyen de connaître les heures de marées du jour de la zone de navigation. L'emport de l'annuaire n'est pas obligatoire.

④ VHF

À plus de 6 milles d'un abri, le chef de bord peut choisir de n'embarquer ni fusées à parachutes, ni fumigènes s'il dispose d'une VHF. **À partir du 1^{er} janvier 2017, une VHF fixe sera obligatoire pour une navigation semi-hauturière.**

Embarcation marquée CE

Suivre la préconisation du constructeur dans le **manuel du propriétaire**. Le constructeur ou son représentant autorisé doit pouvoir vous renseigner.

Matériel obligatoire

	Basique	Côtier	Semi-hauturier	Hauturier
Équipement individuel de flottabilité ①	×	×	×	×
Dispositif lumineux ②	×	×	×	×
Moyens mobiles de lutte contre l'incendie	×	×	×	×
Dispositif d'assèchement manuel	×	×	×	×
Dispositif de remorquage	×	×	×	×
Ligne de mouillage (si masse lège > 250 kgs)	×	×	×	×
Annuaire des marées ③	×	×	×	×
Pavillon national (hors eaux territoriales)	×	×	×	×
Dispositif de repérage et d'assistance pour personne à la mer		×	×	×
3 feux rouges à main		×	×	×
Compas magnétique (ou GPS en côtier)		×	×	×
Cartes marines officielles (voir la fiche <i>Les documents nautiques</i>)		×	×	×
Règlement international pour prévenir les abordages en mer		×	×	×
Description du système de balisage		×	×	×
3 fusées à parachute et 2 fumigènes ou 1 VHF fixe			×	×
Radeau de survie			×	×
Matériel pour faire le point			×	×
Livre des feux tenu à jour (voir fiche <i>Les documents nautiques</i>)			×	×
Journal de bord			×	×
Dispositif de réception des bulletins météorologiques			×	×
Harnais et longe par navire pour les non voiliers.			×	×
Harnais et longe par personne embarquée pour les voiliers.			×	×
Trousse de secours conforme à l'article 240-2,16			×	×
Dispositif lumineux pour la recherche et le repérage de nuit			×	×
Radiobalise de localisation des sinistres				×
VHF fixe ④			×	×
			(à partir du 01/01/2017)	
VHF portable ④				×

La trousse de secours

Dotation obligatoire

Les navires effectuant une navigation au-delà de 6 milles d'un abri embarquent le matériel d'armement et de sécurité semi-hauturier (de 6 à 60 milles) et hauturier (au-delà de 60 milles) qui comprend la trousse de secours composée des éléments suivants :

- 1 paquet de 5 compresses de gaze stériles, taille moyenne
- Chlorhexidine en solution locale - 5 ml à 0,05 % ;
- 1 coussin hémostatique (type CHUT) ;
- 1 rouleau de 4 m de bande auto-adhésive (largeur 10 cm, type Coheban) ;
- 1 boîte de pansements adhésifs stériles et étanches en 3 tailles ;
- 1 boîte de gants d'examen non stériles ;
- 1 rouleau de sparadrap ;
- 1 flacon de 75 ml de gel hydroalcoolique ;
- 1 couverture de survie.

Tout complément de la trousse de secours est laissé à l'initiative du chef de bord.



Philippe Bertheuil,
Président
96, rue du Manémeur
56170 Quiberon
T. +33 (0)6 09 701 201
philippe@voilier-arpege.com

Caroline Gaudy
Webmaster
T. +33 (0)7 89 06 60 13
contact@voilier-arpege.com

APA - L'ASSOCIATION DES PASSIONNÉS D'ARPÈGE

Notre association a été créée en 1989 par des amoureux de la mer et plus particulièrement de ce voilier mythique des années 1960-1970. En effet, l'Arpège occupe une place très remarquée dans le développement de la construction nautique en France : utilisation du polyester stratifié et production en grande série. C'est donc un grand honneur que de saluer le génie inventif de Michel Dufour et le bon sens des 1.500 propriétaires de par le monde.

Vous en êtes propriétaires ou vous rêvez de l'être, notre association a pour ambition de vous faire mieux connaître l'Arpège, de vous rapprocher les uns des autres, de partager idées, récits, trucs et astuces pour maintenir les bateaux dans leur plus bel état et aussi de vous réunir lors de nos grands rassemblements annuels. Nombre de ces voiliers naviguent encore, certains remis à neuf et vous les remarquez dans les ports.

Depuis 2010, l'Arpège est admis dans le club très fermé des "Yachts classiques" et peut ainsi participer à toutes les épreuves organisées sous l'égide du Yacht Club Classique - YCC.

Rappelons également qu'en août 2006, nous avons célébré le jumelage de notre association avec l'association italienne A.M.A. Associazione Mitico Arpège en présence d'une délégation de 12 Arpégistes italiens venus tout exprès régater sur nos bateaux.

Adhérents et futurs adhérents, soyez les bienvenus dans le « monde des Arpèges ».

VIVARPÈGE

N°3

